



SNUipp-FSU

écoles et collèges des Vosges

Bulletin n°109 septembre 2018-Trimestriel-Imprimé par nos soins grâce à la cotisation des adhérents. Dir de publication: Joël TONDON Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

**ÉCOLES ET COLLÈGES
DES VOSGES**

EXPÉDITEUR :
SNUipp-FSU 88
6 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL

EPINAL CTC

PUBLISSIMO



DISTRIBUÉE PAR



Dispensé de timbrage

Déposé mardi 11 septembre 2018

Edito

UNE RENTRÉE TENDUE

La rentrée 2018 ne s'annonce pas sereine dans de nombreuses écoles vosgiennes. Comment rester positifs quand on sait qu'il manque dans le département des postes de Rased. En septembre, beaucoup de classes seront surchargées, trop d'enfants en difficulté n'auront pas des conditions d'apprentissages dignes de leurs besoins, trop d'enfants de moins de 3 ans ne trouveront pas de place dans nos écoles maternelles, la charge de travail des collègues et des directeurs ne s'allègera pas et la crise de recrutement avec un recours aux contractuels risque de s'étendre. Au sujet des annonces du ministre sur les ajustements de programmes faites sans concertation, nous assistons à un passage en force malgré le rejet du Conseil Supérieur de l'Éducation ! Enseigner, ce n'est pas exécuter.

L'école augmente les inégalités entre les élèves au lieu de les réduire ! La dotation est-elle respectueuse du travail des enseignants et des écoliers vosgiens ? Tout ça est la conséquence d'une maltraitance budgétaire ! Malgré ce constat, le SNUipp-FSU 88, premier syndicat de la profession, fera entendre sa voix au côté des collègues, des parents et des élu-es, en recherchant l'unité pour renforcer la rapport de force face à notre hiérarchie.

Comptez sur nous au SNUipp-FSU 88 pour défendre et améliorer nos conditions de travail. Dès la rentrée, le chantier de la direction d'école, suivi des retraites en janvier 2019 sera sur la table. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. Investissez dans l'énergie syndicale, adhérez au SNUipp ! Bonne rentrée !

SOMMAIRE

- Page 2 : Droit syndical
- Page 3 : Nouvelles mesures de rentrée
- Page 4 : l'équipe du SNUipp-FSU 88

Encart : Bulletin d'adhésion



Avec le SNUipp-FSU,
renforcer le pouvoir
d'agir enseignant.

Changeons l'école,

votons !



Antoine CICOLELLA



CHANTIER DE DEMOLITION DU PARITARISME

Dans le cadre du chantier « Dialogue social » de la concertation Action Publique 2022, le gouvernement a présenté le vendredi 25 mai aux organisations syndicales représentatives ni plus ni moins qu'un projet de « suppression du paritarisme » afin de « faciliter une déconcentration managériale » de la Fonction publique.

C'EST QUOI AU JUSTE ?

Les Commissions administratives paritaires désignent un ensemble d'instances réunissant membres de l'administration et représentants du personnel à parts égales. Ces instances ont été instaurées en 1982, et existent dans les trois versants de la Fonction publique. Elles ont des compétences autour de la gestion de la carrière des personnels : les changements d'échelon, de grade, les détachements, les disponibilités, les congés formations, mais aussi et surtout la mobilité (les mutations entre les départements ou au sein d'un département pour le premier degré) et les procédures disciplinaires.

QUEL EST LE BUT DU GOUVERNEMENT ?

Il envisage une possible disparition des CHSCT (comités hygiène, sécurité, conditions de travail) en les fusionnant avec les CT. La disparition des CHSCT ouvrirait la porte au non respect par les employeurs publics de leurs obligations en matière de santé et sécurité au travail. Il a l'intention également de supprimer les compétences des représentants des personnels dans les CAP (commissions administratives paritaires) en prévoyant de ne plus les consulter sur :

- les projets de mouvement des personnels,
- l'établissement des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement annuels nominatifs,
- certaines sanctions disciplinaires...

Cela donnerait davantage de marge de manœuvre aux chefs de service et d'établissement. Cette volonté gouvernementale de contourner les élus des personnels est en contradiction avec le statut qui prévoit notamment que les fonctionnaires participent, par l'intermédiaire de leurs représentants, à leur gestion collective et à l'organisation des services publics.

LA POSITION DU SNUipp-FSU

Ces orientations sont en rupture avec le travail réalisé actuellement par les représentant.e.s et les élu.e.s des personnels pour améliorer les conditions de travail, garantir l'égalité de traitement, proposer des améliorations et protéger les personnels de l'arbitraire de hiérarchies ou des erreurs de l'administration.

Nous refusons ces projets et demandons le respect et l'amélioration de nos droits.

NON RENOUVELLEMENT DE CONTRATS CUI

La fin d'année scolaire fut marquée par le renouvellement des contrats CUI (Contrat Unique d'Insertion). Dorénavant, les contrats précaires de l'Education nationale (Ash, Cui, Aesh,) seront remplacés par des PEC : Parcours Emploi Compétences de 9 à 12 mois et ont vocation à favoriser l'accès à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail. La durée d'un PEC ne pourra être ni inférieure à 9 mois ni supérieure à 12.

D'autre part, les conditions de recrutement d'AESH vont changer. Désormais, 9 mois d'expérience en CUI ou PEC suffiront pour être recruté en AESH. Le futur décret ouvre aussi le recrutement aux « candidats justifiant d'un titre ou diplôme au moins au niveau IV » (BAC ou équivalent).

Le SNUipp exigera que les contrats couvrent à minima l'année scolaire. Il conseille les personnels AVS en contrat CUI qui ont au moins 9 mois de contrat de postuler sur des emplois d'AESH ou pour se renseigner s'ils ont droit à un PEC après leur CUI.



<http://www.fsu.fr/Petition-pour-le-respect-de-nos-droits-PAS-TOUCHE-AUX-CAP-ET-CHSCT.html>

DES ETATS GENERAUX DE LA DIRECTION D'ECOLE

Allègement des tâches, aide administrative, indemnités, décharges sont au cœur des États généraux de la direction d'école du SNUipp-FSU. Des réunions ont eu lieu dans les départements pour entendre la voix des directeurs et directrices. Synthèse nationale le 27 septembre à Paris.

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs des Ecoles
et PEGC**

Permanences syndicales:

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tél: 03 29 35 40 98
Port: 07 78 87 81 25
Mél : snu88@snuipp.fr
Site: <http://88.snuipp.fr>
Page FB: Snuipp des Vosges

SNUipp-FSU 88
Quartier de la Magdeleine,
Bâtiment A
6, Maison des Associations
88000 EPINAL

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp du département des Vosges. Les informations utilisées pour l'envoi de ce bulletin peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, de suppression dans des conditions prévues par la loi n° 78-17 du 08-01-78.

CPPAP n° 0720 S 07413
ISSN n° 1266 0833
Dépôt légal : à parution



CP/CE1 à 12 en REP et REP DESHABILLER PIERRE POUR HABILLER PAUL

Poursuite du dédoublement des classes de CP en REP et en CE1 en REP+. Insuffisamment budgétée, cette mesure entraîne des **suppressions de postes** de PDM, et des suppressions de postes ou des non ouvertures notamment en maternelle et dans le rural. Elle a eu pour conséquence d'augmenter les effectifs dans un certain nombre de classes. Le manque de locaux entraîne la suppression de salles d'informatique, de bibliothèque, de salles des maîtres...

et contraint les enseignants à des organisations pédagogiques par défaut. Si l'éducation prioritaire a toujours été un laboratoire d'idées, **les projets d'école, la gestion de l'hétérogénéité, la mise en place de nouvelles pédagogies... doivent rester à l'initiative des équipes enseignantes. Elles ne doivent pas faire l'objet de prescriptions ou d'injonctions de la part de l'administration, la liberté pédagogique étant inscrite dans le code de l'éducation.**

NOTES AU BO ET GUIDE CP

Quatre notes très prescriptives sont parues au BO en avril 2018 sur l'enseignement de la lecture, la grammaire et le vocabulaire, le calcul et la résolution de problèmes.

Une **conception étapistes et mécanistes** des apprentissages entrant parfois en contradiction avec les programmes 2015.

Le « petit livre orange » supposé servir de référence à l'enseignement de la lecture au CP s'inscrit dans cette même logique. En promouvant une méthode syllabique stricte ou en prônant le recours indispensable à un manuel, il ignore ce qui fait consensus aujourd'hui dans la recherche et ne répond pas à l'enjeu concernant la compréhension, difficulté pointée par les évaluations internationales.

L'apport des neurosciences est instrumentalisé pour servir une politique éducative à grands renforts de

communication, appuyée sur une partie de l'opinion conservatrice et destinée à imposer des orientations en trompe l'œil car elles ne répondent pas aux enjeux de la réussite de tous (formation, effectifs, de classe, gestes professionnels, moyens en enseignants spécialisés, aides en direction des élèves à besoins spécifiques...). Les circulaires ne permettent pas de faire évoluer les pratiques et les conditions d'exercice et nient l'expertise pédagogique des enseignants.

Le SNUipp-FSU appelle les enseignants concepteurs à continuer à inscrire leurs pratiques dans le cadre de la loi, en usant de leur liberté pédagogique pour mettre en œuvre les programmes afin d'adapter les apprentissages aux besoins des élèves.

AESH

Le recrutement des AESH est modifié : la durée d'expérience requise sur des fonctions d'accompagnement est ramenée de 24 à 9 mois pour les contractuels de droit privé (CUI, PEC). Les candidats justifiant d'un titre ou diplôme au moins de niveau IV (baccalauréat) pourront également postuler. Cela permet d'élargir le vivier tout en augmentant le niveau de recrutement.

La formation d'adaptation à l'emploi est réaffirmée à hauteur d'au moins soixante heures en début de contrat.

CE QUE NOUS VOULONS CHANGER

Le niveau des salaires des enseignants des écoles, les taux d'encadrement et les temps d'enseignement qui restent parmi les plus élevés Europe, l'absence de formation continue malgré de nombreuses annonces, le renforcement des dispositifs et structures adaptés (RASED, SEGPA, classes relais) et spécialisés.

COUPURE DE PRESSE

Beaucoup de maîtres à rattraper...

PRINCIPAL SYNDICAT des instits, le Snuipp-FSU a lancé, le 27 août, un cri d'alarme à propos de la crise des recrutements dans le primaire, désormais comparable à celle qui frappe les collèges et les lycées. « Cette année, s'insurge Régis Metzger, co-secrétaire général, 900 places de concours n'ont pas trouvé preneur, et la seule réponse du gouvernement c'est le recours aux contractuels, comme dans le secondaire ! »

Selon les derniers chiffres communiqués, 2 420 enseignants contractuels ont été re-

crutés dans les écoles pour l'année scolaire 2016-2017, soit trois fois plus qu'en 2013-2014 ! Académies les plus touchées : Créteil (485) et Versailles (321), qui sont aussi les plus peuplées... Résultat : « Dans certaines académies, les profs se voient refuser un temps partiel ou une mutation vers un autre département, précise le syndicaliste au "Canard". Avec toujours le même argument des recteurs : "Je n'ai déjà pas assez d'instits, alors..." »

Voilà qui va sûrement relancer les vocations !

J. C.

Le canard enchaîné, 29 août 2018



Attention : inscription en ligne à partir du 5 septembre

L'équipe du SNUipp-FSU Vosges

Le SNUipp-FSU est le syndicat du premier degré de la FSU, Fédération Syndicale Unitaire, première fédération syndicale de l'Education Nationale.

Lors des prochaines élections professionnelles, nous espérons que les collègues continueront à nous faire confiance....pourquoi pas vous ?



Jean-Christophe LABOUX
co-secrétaire départemental
Élu CTSD, CAPD, CHSCT, CDAS
Titulaire remplaçant, Thaon



Catherine GOURGUILLON
élu CAPD
Enseignante spécialisée
E.E. Jean Macé, Gérardmer



Vincent HILSELBERGER
co-secrétaire départemental
Élu CTSD, CAPD
E.E. Baldensberger, Saint Dié



Abiba FILALI-CIOLELLA
Trésorière
Enseignante spécialisée
EREA Epinal



Christelle BLAYA
Élu CHSCT
Enseignante spécialisée
Rased Eloyes



Norbert GILET
Élu CTSD, CDAS, CDE, CHSCT
secrétaire FSU
Titulaire remplaçant, Les Forges



Gilliane BORDAGE
Élu CAPD
début de carrière à l'Espe
E.E. Baldensberger, Saint Dié



Julien ANDRE
Numérique
Titulaire remplaçant
Châtenois



Antoine CIOLELLA
Publications, contractuels.
E.E. Deyvillers



Capucine ABONOU
Élu CAPD
E.E. de Pouxoux



Brigitte MANGEOT-MURA
Élu CAPD
Segpa Charmes



Sylvie DENET
élu CAPD
E.E. La Chapelle au Bois



Muriel FRANCOIS
Élu CTSD
Enseignante spécialisée
EREA Epinal



Catherine TORTERAT
élu CAPD, Directrice
Ecole primaire de Dompierre

Le SNUipp-FSU 88, un syndicat proche et disponible :

- **vous informe et vous conseille** : rencontres, bulletins, téléphone, mél, facebook.
- **vous écoute et vous réunit pour réfléchir, débattre, agir**: réunion d'information syndicale (RIS), manifestations, stages, conférences...
- **vous représente et vous défend**: vos élu-es SNUipp-FSU 88 siègent en CAPD, CTSD, CHSCT... pour le mouvement, la carte scolaire, les permutations...
- **Défend des valeurs** : la laïcité, la réussite de tous les élèves, l'équité, la défense du service public...

Le SNUipp-FSU 88, un syndicat pour transformer l'école et améliorer les conditions de travail des enseignant-es avec :

- **des moyens** pour défendre l'école de la réussite de tous.
- **Plus de maitres que de classes** (pour libérer du temps et travailler autrement en équipe).
- **une reconnaissance** du métier et du niveau de qualification par des augmentations de salaires : Oui à un statut ! Non à un contrat !